



Trame accompagne les collectifs agricoles

LE MAG' DES MAGS



La lettre d'information de Trame sur les magasins de producteurs



Depuis 2012, Trame accompagne les magasins de producteurs dans plusieurs régions. Par cette lettre d'information, nous partageons nos ressources et nos travaux sur cette thématique et vous présentons des initiatives et autres informations repérées sur le terrain.

L'équipe « Transitions alimentaires dans les territoires »

Nos coordonnées





SOMMAIRE

SUR LE TERRAIN

- Où va l'argent que vous dépensez en magasins de producteurs ?
- Projet « coopération – magasins de producteurs » : de belles productions
- Valoriser les pratiques agroécologiques dans les Boutiques Paysannes
- Projet IMPACT « mesurer les impacts des circuits courts de proximité »
- Projet 4C : commercialisation collective en circuits courts
- Payzaou : Ajuster notre vision commune pour l'avenir
- 9^{ème} rencontre annuelle des magasins de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Magasins de producteurs des Hauts-de-France : une journée pour se retrouver et échanger
- Le Réseau Boutiques Paysannes d'Occitanie : un séminaire annuel réussi

FORMATIONS

- Au Panier Vert : Acquérir des méthodes pour mener une réflexion stratégique

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments
- Quelles sont les infractions à la réglementation sanitaire les plus observées ?
- Réglementation de la Loi AGEC : rappel

REPÉRÉ POUR VOUS

- L'ObSAT : un observatoire des systèmes alimentaires territorialisés
- Des ressources sur les nouvelles formes d'installations et de collectifs en agriculture

LE COIN DES RESSOURCES ET DES OUTILS

- « Soutenir l'économie locale : mesurer l'impact des magasins de producteurs »
- Les fiches pratiques sur les magasins de producteurs
- Visionnez les replays des Radios magasins de producteurs
- A lire sur les circuits courts dans Travaux-et-Innovations, la revue de Trame

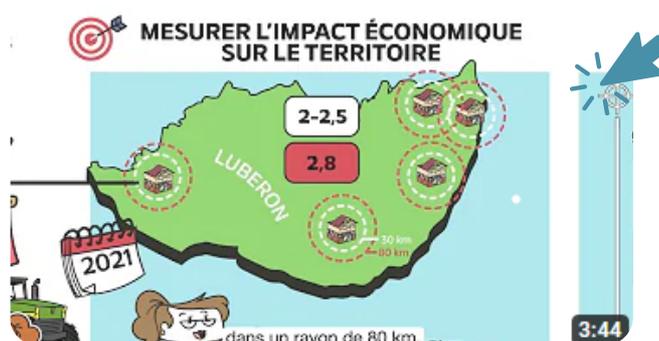
SUR LE TERRAIN

Où va l'argent que vous dépensez en magasins de producteurs ?

Toutes les réponses dans la vidéo pédagogique sur l'impact économique des magasins de producteurs !

Réalisée avec le soutien financier des fonds européens Leader, cette vidéo vulgarise les résultats de l'étude « mesurer l'impact économique des magasins de producteurs en Luberon » réalisée en 2021 par Trame et l'INRAE, en partenariat avec le réseau des magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc Naturel Régional du Luberon.

A diffuser sans modération !



Projet « coopération – magasins de producteurs » : de belles productions

Le projet « Coopération inter-régionale entre magasins de producteurs », animé par Trame et le réseau des Boutiques Paysannes d'Occitanie avec le soutien financier des fonds européens LEADER au travers de 3 Groupes d'Actions Locales (Hauts-de-France, Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur), s'achève fin 2023. Au-delà des temps d'échanges interrégionaux (2 séminaires organisés), le projet a permis :

- La réalisation d'appuis auprès d'agriculteurs et de salariés de magasins sur les thèmes suivants : développer son chiffre d'affaires avec les outils du marketing, déployer les techniques de ventes et aménager son magasin en adéquation avec les attentes de sa clientèle, hygiène et maîtrise sanitaire.
- La production d'une boîte à outils « communication » comprenant des outils et des visuels réutilisables par tous les magasins de producteurs : une affiche « chez nous vous savez ce que vous payez », des gabarits de présentation numériques adaptables : comparatif de prix associé à un tutoriel juridique de réalisation du comparatif, recette « Yapluka », et un GIF « magasins de producteurs vs supermarchés ».

Ces outils de communication sont disponibles sur demande.



Le second séminaire du projet s'est tenu le 7 octobre 2023 sur le territoire du Pic Saint Loup. Les présidents des 3 réseaux régionaux du projet ont invité les autres magasins en France à se joindre à une réflexion autour de l'intérêt d'un regroupement national des magasins.

Valoriser les pratiques agroécologiques dans les Boutiques Paysannes

Dans la continuité du travail initié par certains producteurs du Réseau Boutiques Paysannes d'Occitanie (Groupe de travail Valorisation des pratiques), Dorian Vilain, stagiaire, a réalisé en 2023 des enquêtes auprès des producteurs du réseau autour des 5 lignes communes : une production à taille humaine, des producteurs indépendants, des produits sains de qualité, des pratiques de préservation de l'environnement, des pratiques garantes du bien-être animal.

Après avoir vérifié que les lignes communes définies étaient bien validées par les producteurs et par les clients des boutiques, une soixantaine d'enquêtes, a été réalisée avec la mise en forme de 4 fiches par boutique.

Le Réseau a réussi à formuler un message commun sur ce sujet, malgré l'hétérogénéité des pratiques. Cette approche est particulièrement pertinente pour communiquer auprès d'un public informé, mais non spécialisé, offrant ainsi un contexte clair pour les pratiques. Le réseau a pour ambition de déployer le dispositif et d'utiliser ces fiches dans sa communication auprès du grand public dans un objectif de transparence vis-à-vis des consommateurs.



Projet IMPACT « mesurer les impacts des circuits-courts de proximité »

Ce projet vise à mesurer de façon objective et qualitative les retombées des activités des circuits courts de proximité sur les territoires. Dans le but d'outiller agriculteurs et acteurs territoriaux dans la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, Trame, le Réseau Civam, La Coopération Agricole, Terres en Villes et le Miramap ont co-construit le projet IMPACT. Il débute en 2024 pour 2 ans avec pour axes de travail :

- Développer des indicateurs de mesures de l'impact territorial et des outils de mesures adaptés à plusieurs modalités de vente en circuit court de proximité : magasins de producteurs, AMAP, filières territoriales, dispositifs d'accessibilité alimentaire.
- Créer une culture commune entre les parties prenantes, afin d'ouvrir des espaces de dialogue sur le sujet, d'en re-questionner la représentation, avec les acteurs territoriaux (agriculteurs, acteurs des PAT, des PNR, du RMT Alimentation locale, etc.)
- Contribuer à la plateforme de données et méthodes sur les systèmes alimentaires territorialisés (PLAT4TERFOOD) coordonnée par INRAE dans le cadre du Programme et Equipement Prioritaires de Recherche « Alimentation ».

→ **Offre d'emploi en CDD**, à partir du 1er février 2024 : candidatures à adresser avant le 18 décembre à : m.monteiro@trame.org

Projet 4C : commercialisation collective en circuits courts

En 2022, la construction du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole Aix-Marseille-Provence a défini une ambition partagée de développement d'une alimentation locale et de qualité pour le territoire. Dans ce cadre et pour nourrir cet objectif de déploiement d'une offre alimentaire locale de qualité, Trame et le Réseau des Magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont coconstruit le projet 4C (Commercialisation Collective en Circuits Courts).

Il vise à étudier les dynamiques et les potentialités de développement des nouvelles formes collectives de vente en circuit court sur ce territoire afin de répondre à la question suivante : Peut-on implanter de nouveaux magasins de producteurs sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence ? Ce projet, financé par la Métropole, a démarré en septembre 2023.

Il se décline en 4 objectifs :

- Recenser les magasins de producteurs et autres lieux de vente similaires sur le territoire.
- Etudier le potentiel de développement des formes collectives de vente en circuits courts auprès des collectifs émergents d'agriculteurs.
- Produire des références technico-économiques sur les magasins de producteurs du territoire.
- Clarifier les rôles et les compétences des structures accompagnatrices et étudier les synergies possibles.

Payzaou : Ajuster notre vision commune pour l'avenir

Après 9 mois d'ouverture, les 13 membres du magasin de producteurs Payzaou, à Aups (Var), ont souhaité faire le point sur leur stratégie de développement. Ils ont fait appel aux méthodes de Trame pour requestionner les fondations de leur projet, prendre de la hauteur ensemble et ajuster leur vision pour l'avenir. Des temps de travail individuels et en groupe ponctués d'apports de méthodes et outils à expérimenter, ont permis de clarifier l'engagement de chacun, de partager un état des lieux du fonctionnement du magasin et des relations entre associés afin de se rassurer par la définition d'une vision partagée d'un scénario de développement. Organisée sur 1,5 jours, en novembre 2023, cette intervention a été financée par les Fonds européens Leader dans le cadre d'une subvention attribuée au collectif par le Groupe d'Action Locale Provence Verte Sainte Baume.



9^{ème} rencontre annuelle des magasins de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 17 octobre 2023, [le réseau des magasins de producteurs de PACA](#) a organisé, en partenariat avec Trame, sa 9^{ème} rencontre régionale à Apt (84). Une douzaine de magasins de producteurs s'est réunie pour échanger sur leurs actualités (tendances de ventes, préoccupations du moment) et créer du lien.



Les agriculteurs et agricultrices participants ont partagé les résultats des diagnostics de fonctionnement et de consommation d'énergie / gestion des emballages, réalisés auprès d'une partie des adhérents du réseau régional en 2023. Ils se sont ensuite projetés collectivement dans les projets d'actions de communication commune pour 2024. La journée s'est terminée par un forum ouvert et une visite du Luberon Paysan du Pays d'Apt, magasin de producteurs nouvellement adhérent du Réseau et partenaire de l'organisation de la journée.

Une journée d'échanges spécifique entre salariés de magasins, réalisée le 18 septembre 2023 à Aix-en-Provence, a également été proposée aux membres du Réseau. Elle a offert un espace de discussion et de partage, aux 7 participants, sur la pratique d'un métier polyvalent alliant force de vente, coordination d'activités et relations directes avec les agriculteurs tant du point de vue de la gestion de l'approvisionnement que de la relation employeur-salarié.

Magasins de producteurs des Hauts-de-France : une journée pour se retrouver et échanger

C'était l'intention de la rencontre régionale des magasins de producteurs des Hauts-de-France, réunis au sein de l'Association des Magasins de Producteurs Fermiers des Hauts-de-France (AMPF).

Cette journée a eu lieu le 27 novembre dernier, au magasin Au pré de la baie, à Berck-sur-Mer.

Une quinzaine de personnes, membres associés et salariés, représentant 6 magasins de producteurs étaient réunis. La journée a commencé en prenant le temps de se partager les actualités, les projets, les difficultés vécus dans les magasins. Plusieurs producteurs ont été touchés par les récentes inondations, ce temps a permis d'échanger sur ces situations et la façon d'en parler aux clients. Une synthèse des diagnostics de fonctionnement des magasins, réalisés au printemps, a été présentée ainsi que les activités mises en place en 2023 par l'Association des magasins de producteurs fermiers des Hauts de France. Les participants ont ensuite co-construit le programme des actions 2024 en prêtant une attention particulière au sens qu'ils souhaitent donner à leur jeune réseau régional, ce qu'ils souhaitent y trouver, y faire, y vivre. La visite du magasin Au pré de la baie, ouvert il y a un an et demi, a clôturé cette rencontre.



Le Réseau Boutiques Paysannes d'Occitanie : un séminaire annuel réussi

Le 8 novembre 2023, a été organisé suite au séminaire du projet de coopération, le Séminaire du réseau [Boutiques Paysannes d'Occitanie](#) qui a réuni une vingtaine de producteurs de 14 boutiques des 17 boutiques adhérentes.

Cette belle journée de rencontre a permis aux producteurs des boutiques de prendre respectivement des nouvelles, d'échanger sur les



problématiques et réussites autour du fonctionnement de leur collectif et de mieux appréhender la question des contrôles sanitaires avec l'intervention de Jean-Paul Bailly, expert en sanitaire et ex-agent DPPP. Après un repas partagé avec les délicieux produits des producteurs, l'après-midi a été consacrée à la co-construction collective du plan d'action 2024 sur les 3 axes que sont la communication, l'accompagnement à la professionnalisation et la mutualisation. Cette journée riche en échanges a permis de donner une nouvelle dynamique pour la poursuite des actions du réseau vers un développement du réseau pour 2024.



FORMATIONS

Au Panier Vert : Acquérir des méthodes pour mener une réflexion stratégique

La coopérative « Au Panier Vert » à Frelinghien (59) a sollicité Trame pour animer une formation de 3 jours sur la démarche stratégique. Une dizaine de agriculteurs et deux responsables salariés ont expérimenté des méthodes variées pour questionner le développement du magasin et élaborer collectivement un scénario à présenter aux coopérateurs. Cette formation a bénéficié des fonds VIVEA.



NOUVEAU : la nouvelle brochure Trame est à consulter ici : [« magasins de producteurs : offre de formations et d'accompagnements »](#)



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments

En 2024, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire met œuvre une nouvelle organisation pour renforcer le nombre et la qualité des contrôles à travers un dispositif de programmation, une méthodologie et un processus uniformisés des inspections. Une augmentation de 80 % des contrôles d'établissement en remise directe est prévue en 2024, notamment sur la partie végétale.

Cette réforme confie à la Direction Générale de l'Alimentation l'ensemble des missions relatives à la sécurité sanitaire des aliments (la Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et la répression des fraudes reste en charge des contrôles sur la qualité et la loyauté des produits alimentaires). Elle s'appuie sur une délégation de service public : les contrôles seront réalisés en partie par des entreprises privées agréées. **Les magasins de producteurs ne sont pas concernés par la délégation des contrôles à des agents privés, pour l'année 2024, notamment en raison de l'instruction technique les concernant en cours de réécriture.**

Quelles sont les infractions à la réglementation sanitaire les plus observées ?

La Direction Générale de l'Alimentation a présenté, le 20 octobre, le bilan des contrôles officiels 2022 du secteur de la remise directe. 1675 contrôles ont été réalisés auprès d'établissements de types vente à la ferme, étal de marché, camion itinérant et magasins de producteurs, classés dans la catégorie « producteurs fermiers ». Les catégories d'infractions les plus préoccupantes et constituant des zones de vigilance et d'amélioration pour les producteurs fermiers en individuel comme en collectif :

- Nettoyage et désinfection des équipements et locaux (15 % d'établissements conformes)
- Conformités des produits finis (18 %)
- Contrôle à réception et conformité des matières premières
- Equipements mis à disposition du personnel
- Système de traçabilité et archivage des documents



Réglementation de la Loi AGECE : rappel

Pour rappel, la Loi AGECE impose aux producteurs commercialisant des produits sur le marché depuis le 1er janvier 2022 et au plus tard le 9 mars 2023 :

- d'apposer une nouvelle signalétique le logo Triman Info-tri sur tous les emballages
- et d'adhérer à un éco-organisme en charge de la gestion des déchets.



Le 15 février 2023, la commission européenne a ouvert une procédure d'infraction à l'égard de la France par lettre de mise en demeure. La Commission estime que l'imposition du logo Triman ainsi que des consignes de tri qui sont exigées pour l'étiquetage des produits au niveau national porte atteinte à la libre circulation des marchandises au sein de l'Europe. De plus, selon la Commission Européenne, cette mesure peut provoquer des besoins en matériaux pour l'étiquetage additionnel et par conséquent, une masse de déchets plus importante en raison de la plus grande taille des emballages. Cette procédure d'infraction, en cours, ne suspend pas la loi sur le logo Triman pour le moment. Les producteurs français sont toujours tenus aux mêmes obligations en matière d'étiquetage et de signalétique.



REPÉRÉ POUR VOUS

L'ObsAT : un observatoire des systèmes alimentaires territorialisés

Face au constat partagé par de nombreux acteurs (Ministère de l'agriculture, Chambres d'agriculture, Civam, PAT, services déconcentrés de l'Etat, association de consommateurs...) du manque de données sur la production, la transformation, la logistique, la distribution dans des circuits courts et de proximité, le [RMT Alimentation Locale](#) s'est fixé pour objectif de créer un observatoire afin de produire une base de données qui caractérise les acteurs des systèmes alimentaires territorialisés (localisation, poids économique..). L'objectif de [l'ObsAT](#) est de proposer un outil de diagnostic à différentes échelles territoriales (région, département, EPCI). Les liens entre les acteurs et l'historicité des données recueillies permet à l'Obsat d'observer également les dynamiques et de ne pas uniquement prendre une photographie à un moment donné. Des données comme le nombre de magasins de producteurs repérés en France sont accessibles [ici](#).

Des ressources sur les nouvelles formes d'installations et de collectifs en agriculture

Le projet Casdar Reflex ORGA'NIC (ORGAnisations et fonctionnement des Nouvelles formes d'Installations et des Collectifs en agriculture) 2021-2023, piloté par les Chambres d'agriculture de Bretagne, en partenariat avec les Chambres de Normandie, Pays de Loire, Hauts de France et Nouvelle-Aquitaine (Deux-Sèvres et Vienne), a observé les caractéristiques des nouvelles formes d'entreprises agricoles et organisations collectives innovantes. L'objectif ? Identifier les adaptations possibles des entreprises actuelles aux nouveaux enjeux démographiques et sociétaux. Les partenaires du projet ont produit de nombreuses fiches, par exemple sur les modes de coopération entre agriculteurs, avec des collectivités, sur les nouveaux modèles de gérance entre associés, ou encore les statuts juridiques mobilisables. Fiches téléchargeables [ici](#).



LE COIN DES RESSOURCES ET DES OUTILS

« Soutenir l'économie locale : mesurer l'impact des magasins de producteurs »

En 2021, l'Association Trame et l'INRAE - UMR Innovation en collaboration avec le Réseau des magasins de producteurs de PACA et le RMT Alimentation Locale, ont conduit une étude auprès de cinq magasins de producteurs dans le Luberon (84), regroupant plus de 300 agriculteurs, pour évaluer leur impact économique local. Une vidéo pédagogique a été réalisée pour montrer le rôle moteur des magasins de producteurs dans le développement de l'économie locale. **Pour accéder à la vidéo :** [cliquez ici](#)

Les fiches pratiques sur les magasins de producteurs

Afin d'enrichir l'appui aux magasins de producteurs et de mutualiser les connaissances sur ce sujet, Trame, l'AFIPaR Nouvelle-Aquitaine et le Pôle Terre d'envies CEGAR coproduisent des fiches pratiques à destination des magasins de producteurs adhérents de leurs réseaux.



Fiches pratiques parues depuis le dernier numéro du Mag' des Mags (printemps 2023) :

- Les ingrédients du bon fonctionnement de groupe – Avril 2023
- Présence à la vente en magasin de producteurs : enjeux et organisation – Mai 2023
- Réseaux sociaux : les bons usages pour un magasin de producteurs – Juin 2023
- Diminuer l'impact environnemental du magasin – Juillet 2023
- Quel logiciel de caisse choisir pour mon magasin de producteurs ? – Décembre 2023

Visionnez les replays des Radios magasins de producteurs

2 à 3 fois par an, Trame organise une visioconférence d'information, ouverte à tous, sur un thème en lien avec les magasins de producteurs. Découvrez ou revisionnez la dernière radio :

- « **La mise en place d'un rayon traiteur en magasins de producteurs** »

Radio Magasins de producteurs #15 -
20 novembre 2023

[Visionner l'enregistrement](#)



Prochaine Radio au printemps. Vous souhaitez recevoir l'invitation ?
Envoyez un mail à p.mendes@trame.org.

Retrouvez [ici](#) tous les enregistrements des précédentes Radios depuis la première édition.

Si vous souhaitez nous faire part d'un sujet pour une prochaine Radio des magasins de producteurs, n'hésitez pas à nous contacter !

A lire sur les circuits courts dans Travaux-et-Innovations, la revue de Trame

Les ressorts de l'implication en magasin de producteurs (n°300 – Août-septembre 2023)

Trame a organisé, le 22 mai 2023, un webinaire sur la question de l'implication des producteurs en magasins de producteurs. Les principaux enseignements mettent en avant la recherche permanente d'un équilibre à trouver et à entretenir.

La performance des circuits courts et de proximité (n°302 – Novembre 2023)

Comment juger si un circuit court est performant ? Comment évaluer un circuit court ? Le programme de recherche Perfecto « Performance des Circuits courts et de proximité (CCP) et Territoires », inscrit dans le Programme pour et sur le développement régional 4 de Nouvelle-Aquitaine 2017-2020, a produit une grille de lecture de la performance des circuits courts et de proximité, un outil toujours d'actualité.

L'ÉQUIPE TRAME

« TRANSITIONS ALIMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES »

Aix-en-Provence

Agnès Cathala

Chargée de mission « Transitions alimentaires dans les territoires »

Déléguée régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. : 06 89 76 13 52

a.cathala@trame.org

Julie Lombion

Chargée de mission « Transitions alimentaires dans les territoires »

Tél. : 06 61 50 92 75

j.lombion@trame.org

Marion Vandenbulcke

Chargée de mission « Transitions alimentaires dans les territoires »

Tél. : 06 82 81 01 96

m.vandenbulcke@trame.org



Montpellier

Flora Pelissier

Chargée de mission « Transitions alimentaires dans les territoires »

Tél. : 07 64 38 95 56

f.pelissier@trame.org



Arras

Nicolas Carton

Coordinateur du pôle « Transitions alimentaires dans les territoires »

Délégué régional Hauts-de-France

Tél. : 06 75 38 30 54

n.carton@trame.org

Guillaume Delporte

Chargé de mission « Transitions alimentaires dans les territoires »

Tél. : 07 64 40 94 51

g.delporte@trame.org



Limoges

Thierry Pons

Chargé de mission « Transitions alimentaires »

Tél. : 06 79 73 93 20

t.pons@trame.org



Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Marion Vandenbulcke, Agnès Cathala, Nicolas Carton, Julie Lombion,
Flora Pelissier, Guillaume Delporte, Thierry Pons et Pauline Mendes

Cette newsletter est aussi la vôtre : transmettez vos
infos, remarques, idées à : m.vandenbulcke@trame.org

Pour vous désabonner, envoyer un mail à
circuitscourts@trame.org

Cette lettre d'information a été réalisée
grâce à l'appui financier du CASDAR

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité